

Réf: Dossier N° 000661

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AXOR ENTREPRISE »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera, 54,

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 1/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 18/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AXOR ENTREPRISE »

Objet : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP) ,
L'ELECTRIFICATION VILLAGEOISE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera, 54,

Dirigeant(s) : M SILIUE YEMAGNENA HAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-01870 du 21/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12096/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021

